

Blended learning, la nouvelle tendance dans la formation du 2^e pilier

Par Franca Renzi Ferraro
(prevoyance@espp.ch)

La période post-covid nous démontre que les habitudes de la population ont changé, et force est de constater que les besoins en formation n'échappent pas à cette tendance. Depuis 2020, soumis à des changements incessants de protocoles sanitaires relatifs tant à l'accueil des étudiants (fermeture, ouverture, jauge, 2G, 2G+, etc.) qu'à l'organisation du travail (télétravail, masques, condamnation des espaces de convivialité, distances à respecter), les équipes enseignantes et les élèves ont plus ou moins souffert de ces contraintes. L'ESPP - École supérieure en prévoyance professionnelle, unique institut d'enseignement spécialisé dans la formation des acteurs du 2^e pilier, a su rapidement s'adapter au nouvel environnement de travail. Elle est attentive à l'évolution technologique et à sa mise en œuvre dans le cadre des formations qu'elle dispense.



EN CHIFFRES

- 28 ans d'expérience
- 1280 professionnels ont choisi ESPP
- 254 brevets
- 85% de taux de réussite
- En moyenne 90 jours de formation par année
- 42 enseignants/experts

L'ESPP recourt à des solutions de blended learning - ou formations mixtes - qui combinent l'apprentissage à distance et la formation classique en présentiel. Le blended learning permet d'alterner les phases où l'apprenant acquiert en ligne la compréhension des matières enseignées et les périodes de partage d'expériences avec des professionnels, des opérationnels et des experts de la prévoyance professionnelle, où le participant apprend à appliquer ses nouveaux savoirs à son poste de travail.

Cette formule mixte est idéale pour atteindre l'objectif, à savoir: offrir aux apprenants les meilleurs outils afin qu'ils puissent non seulement assimiler la matière, mais aussi la mettre en œuvre quotidiennement dans leur métier.

Les formations intra-entreprises permettent aux apprenants de transposer les connaissances nouvelle-

ment acquises directement sur leur poste de travail.

En marge des cursus de formation, l'ESPP propose également aux institutions de prévoyance, caisses de compensation AVS, assurances, sociétés bancaires et entreprises un soutien optimal dans la conception et la mise en œuvre de formations sur mesure en interne. Sous forme de cours privés, ce type de formation dite «intra-entreprise» offre souplesse et pertinence; elle constitue une véritable plus-value!

>>> www.espp.ch

PHOTOS: DR

Deux nouvelles directrices à L'ESPP

L'ESPP, l'École supérieure en prévoyance professionnelle, a annoncé la nomination de Laura Saïd et Sandrine Genoud en tant que directrices opérationnelles, chargées de la gestion et création de nouvelles formations dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Franca Renzi Ferraro, actuelle directrice et fondatrice de l'École, présidera ainsi le nouveau Comité de direction dès le 1^{er} janvier 2023.

Laura Saïd, actuellement membre de l'advisory board et titulaire d'un master en sciences actuarielles, est spécialisée dans le domaine de la prévoyance depuis près de vingt ans. À côté de ses activités



de conseil aux entreprises et institutions de prévoyance, elle est chargée de cours à HEC Lausanne, et également juge assesseur auprès de la Cour des assurances sociales du canton de Vaud.

Sandrine Genoud, actuellement membre de l'advisory board et titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales ainsi que du brevet fédéral de spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel, bénéficie de douze ans d'expertise dans le domaine de la gestion de caisses de pension. À côté de son activité de gestionnaire en prévoyance, elle officie également en tant qu'enseignante à l'ESPP.



Brevet fédéral de Spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel (début des cours : 18 novembre 2022)

Cours de préparation à l'obtention du Brevet fédéral destinés à tous les acteurs du 2^{ème} pilier remboursés à 50% par la Confédération

agenda et tarifs sur www.espp.ch

